

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

ADHERENT PERSONNE MORALE : cotisation 2023 et avantages membre

Cotisation 1 500€

Montant du reçu fiscal : 1 090€

coût net pour l'entreprise : 846€*

*coût après réduction d'IS pour les entreprises, de 60 % sur le montant du don inclus dans l'adhésion

Avantages membre

DES CARTES D'ACCES AU CHÂTEAU

* 2 cartes d'Ami de Versailles "adhérent option Duo" pour des représentants désignés par l'entreprise, en accord avec sa gouvernance

* 10 Laissez-passer pour le Château et les jardins, chacun pour 1 personne pour 1 journée au choix

LES RENDEZ-VOUS

* 4 Invitations aux soirées privées à l'occasion des expositions temporaires

* 1 Accueil avant ou après une visite dans l'Appartement des Amis en journée (10 personnes max), par un représentant de l'association, *sur information préalable de l'association et sous réserve de disponibilité*

* Invitation à une rencontre annuelle des adhérents Personnes Morales

* Assistance, sur demande, pour l'organisation de visites guidées ou de visites privées au château

* Newsletter mensuelle

COMMUNICATION

Mention dans le Grand Livre du Mécénat et le rapport d'activité de l'association